



Juillet 2025

FO COM \ LA POSTE



FO COM SIGNE L'ACCORD D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE LA MÉCANISATION DE L'IMPRIMÉ PUBLICITAIRE

Dans la continuité de l'accord de transition qui prend fin le 31 décembre 2025, FO Com donne l'assurance aux agents de la mécanisation de pouvoir continuer leurs activités de mécanisation sous accord jusqu'au 31 décembre 2027.

**PAR CET ENGAGEMENT FO COM PERMET À TOUS LES AGENTS PRÉSENTS ET À VENIR
DES 34 PLATEFORMES DE MÉCANISATION DE CONTINUER À BÉNÉFICIER :**

- DE PRIMES DE REMPLACEMENT ÉQUIVALENTES
- DE LA MODULATION EN VIGUEUR ET SOUS ACCORDS DEPUIS 2000
- DE LIMITER À 8 SEMAINES CONSÉCUTIVES LES SEMAINES DE 44H
- DE LA MAJORATION DES HEURES ADDITIONNELLES DE 12,5 %
- DE FIGER LE DÉCLENCHEMENT ENTRE LES SEMAINES À BASSE, MOYENNE ET HAUTE ACTIVITÉ
- D'UNE PAUSE DE 20 MINUTES COMPRISE DANS LE TEMPS DE TRAVAIL
- DE 2 JOURS DE REPOS CONSÉCUTIFS SAMEDI / DIMANCHE OU DIMANCHE / LUNDI

Trois commissions de suivi se tiendront annuellement avec les OS signataires.

**POUR NOS COLLÈGUES DE LA MÉCANISATION, FO COM A NÉGOCIÉ, SIGNÉ
ET S'ENGAGE À FAIRE RESPECTER CET ACCORD.**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ**

YOANN GAUBERT 06 27 12 17 09
DANIEL PETIT 06 46 65 69 93
JEAN-PHILIPPE LAGOUT 06 73 39 24 17

DÉTERMINÉS